



Cultures
Florales



Roses



Pépinières



RÊVUS contient du mandipropamid, une matière active hautement efficace contre les mildious des cultures ornementales.

Propriétés et mode d'action

- Premier fongicide de la nouvelle famille des mandélides appartenant au groupe des **Carboxylic Acid Amides (CAA)**, le mandipropamid agit au niveau de la biosynthèse de la cellulose et bloque la formation des parois cellulaires des oomycètes. Le mandipromamid est donc particulièrement efficace sur la germination des spores, assurant à **RÊVUS** une très bonne efficacité préventive.
- **RÊVUS** possède également une action curative précoce par son action sur les premières phases de la croissance mycélienne.
- **RÊVUS** bénéficie du mouvement unique provenant de 2 caractéristiques physico-chimiques spécifiques du mandipropamid:

Caractéristiques physico-chimiques du mandipropamid

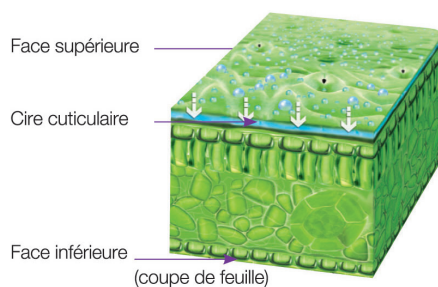
Un excellent équilibre lipophile-hydrophile qui lui confère une forte affinité pour les cires cuticulaires

Une solubilité dans l'eau qui lui permet une diffusion dans les tissus de la feuille

Comportement de la matière active dans la plante

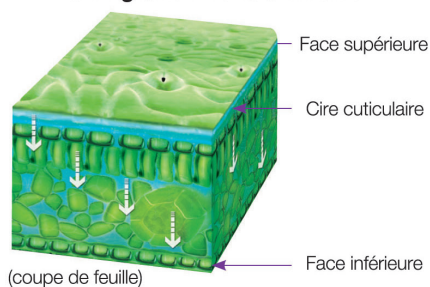
LOK

Fixation rapide et massive dans les cires cuticulaires



FLO®

Relargage progressif dans les tissus et migration translaminaire



Avantages de RÊVUS

Protection immédiate et pénétration rapide dans la cuticule des feuilles

Protection des 2 faces de la feuille tout au long de sa croissance

Homologations

Cultures	Usages	Dose autorisées	Nombre maximum d'application	ZNT*
Arbustes	Mildiou(s)	0,6 l/ha	4	5 m
Cultures florales et plantes vertes				
Rosier				


* : ZNT : Zone Non Traitée

Précautions d'emploi

- Rêvus s'utilise en préventif en période de végétation active, l'effet **Lok+Flo™** assurant la protection intégrale des feuilles traitées au cours de leur croissance ; soigner l'application pour que le produit couvre bien toute la végétation.
- Délai minimum entre 2 applications : 7 jours.
- Pour limiter les risques d'apparition de résistance, alterner avec des produits de mode d'action ou de famille chimique différents.

Recommandations d'emploi

- **Sélectivité : RÊVUS** s'est montré sélectif sur roses, *Chamaecyparis*, *Hedera*, *Viola*, azalée, chrysanthème, kalanchoe, cyclamen, ficus, begonia, gerbera, *Spathiphyllum* et *Exacum*. Des nécroses sur feuilles et sur fleurs ont été observées sur *Dianthus* et Saintpaulia.
 - **Résidus en production sous serre** : des résidus peuvent être observés sur fleurs de gerbera et de begonia ainsi que de manière générale sur les feuilles des plantes traitées. Ces résidus sont acceptables lorsque le produit est utilisé à la dose homologuée. Ne pas utiliser sur Saintpaulia et cyclamen en cours de floraison.
 - **Protection biologique intégrée** : les seules données actuellement disponibles sur *Aphidius rhopalosiphi* et *Typhlodromus pyri* laissent présager une bonne sélectivité de **RÊVUS** sur la faune auxiliaire. Pour plus d'informations sur la compatibilité de la spécialité en protection intégrée, se renseigner auprès des fournisseurs d'auxiliaires.
 - **De façon générale**, compte tenu de la grande diversité des genres, espèces et variétés en cultures ornementales, de la diversité des modes de production (*sous abri, plein air...*) et des stades de culture (*boutures non racinées, jeunes plants, plantes fleuries...*), il est **INDISPENSABLE** de procéder à un test de sélectivité limité sur quelques sujets pour vérifier l'innocuité du produit avant de généraliser le traitement sur l'ensemble de la plantation. Les risques éventuels de phytotoxicité ou de salissures sur certaines espèces ou certaines variétés ne sont pas à écarter, particulièrement en période de floraison.
- Modalités d'application : 4 applications par an.
 - Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures en extérieur, 8 heures sous abris.
 - En cas de mélange, respecter la réglementation en vigueur.
 - Formulation : Suspension concentrée (SC).
 - Conditionnement : 1 et 5 litres.

Complément d'information : www.syngenta-pro.fr
N° d'appel en cas d'urgence :  **N° Vert 0 800 803 264**
Fiche de données de sécurité : www.quickfds.com

L'homologation pour les usages mildiou sur cultures florales, rosiers et arbres et arbustes d'ornement a été obtenue par la voie des Usages Mineurs avec signature de l'Accord relatif à l'emploi de produits phytopharmaceutiques sur "usages mineurs" avec l'ASTREDHOR. Conformément à l'article 3 de cet accord, les utilisateurs prennent connaissance et acceptent les risques de phytotoxicité, connus ou pas, qui peuvent être liés à l'utilisation du produit pour cet usage.



Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.
N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

RÊVUS® - AMM N°2080098 - Composition : 250 g / l mandipropamid *H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH 208 - Contient de la 1,2 - benzisothiazol-3 (2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH 401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SpA1 Pour éviter le développement de résistance du mildiou de la pomme de terre à la substance mandipropamid, le nombre d'applications du produit RÊVUS est limité à 4 applications maximum par cycle cultural sur pomme de terre. SpE3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres

d'applications du produit RÊVUS est limité à 4 applications maximum par cycle cultural sur pomme de terre.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta-pro.fr.

 **Rêvus®**

 **syngenta®**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.